



Comité Régional des Services de Transport

NANCY NORD

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

**Réunion du 6 octobre 2016 à 18h
Lycée Cyfflet à NANCY**

DIRECTION DES
TRANSPORTS
ET DE LA MOBILITE

Service Offre de Transport
et Territoires (SO2T)

Tél. : 03.88.15.69.70



Le présent relevé de conclusions ne reprend pas l'intégralité des débats mais en présente une synthèse. Les interventions des participants du COREST ainsi que les précisions apportées sont regroupées par thème. Certains éléments de réponse ont été ajoutés post-réunion dans le présent relevé.

Le relevé de conclusions et la présentation réalisée lors du COREST sont mis en ligne sur le site internet de la Région Grand Est.

Madame GAZIN, Présidente du COREST remercie Monsieur Jean LOPES Proviseur du Lycée d'accueillir la réunion, salue les membres de la table d'honneur, Monsieur Pierre LAMOTTE, Directeur de l'Agence Territoriale Régionale de Nancy, ainsi que les participants.

Présentation des orientations générales de la politique des transports

Mme GAZIN présente quelques chiffres clés de la mobilité sur le territoire de la Région Grand Est ainsi que les grandes orientations :

- 1 650 TER/jour, 1^{er} réseau de province, 1^{ère} région en matière de régularité du trafic, 400 gares et 30 lignes routières ;
- 600 millions d'euros consacrés à la politique des transports en 2016 dont 430 millions d'euros pour le fonctionnement annuel du TER et 150 millions d'euros pour l'investissement (infrastructure, matériel roulant, gares) -> à partir de 2017, plus de 250 millions d'euros supplémentaires pour permettre de financer le transfert de compétence transport (interurbain et scolaire) des Départements ;
- une nouvelle convention TER unifiée d'ici la fin de l'année 2016 avec une contribution régionale stable dans un contexte de diminution continue des dotations de l'Etat ;
- souhait d'une gamme tarifaire unique pour le réseau TER Grand Est respectant l'équilibre économique existant actuellement à l'échelle du nouveau périmètre ;
- la Région, chef de fil de l'intermodalité, avec la mise en place de schémas régionaux, l'impulsion d'une nouvelle politique gares et du développement de l'accessibilité.

Mme GAZIN précise enfin son attachement à la poursuite de la concertation dans la lignée des Comités de dessertes en Lorraine, avec la mise en place de 15 **CO**mités **RE**gionaux des **S**ervices de **T**ransport (**COREST**) sur le territoire de la Région Grand Est.

1. Vie des lignes régionales (régularité, suppressions, trafic)

- **Lignes TER Nancy - Metz**
- **Ligne TER Nancy – Bar le Duc – Revigny**
- **Ligne TER Metz– Bar le Duc**
- **Ligne TER Nancy – Neufchâteau**

La SNCF présente le bilan de régularité, de trafic, des suppressions de dessertes des lignes TER comprises dans le bassin Nancy nord pour 2015 et 2016 (8 premiers mois de l'année). Leur présentation est jointe en annexe du présent relevé de conclusions.

2. Desserte et évolutions

- **Bilan SA2016**
- **Travaux 2016**
- **Evolutions 2017**
- **Travaux 2017-2018**

La Région présente le bilan des modifications de desserte au service annuel de 2016 ainsi que les évolutions pour le service annuel de 2017. SNCF Réseau présente les travaux réalisés en 2016 et les travaux programmés en 2017 et 2018.

3 Echanges avec les participants

La Présidente invite les participants à la réunion à faire part de leurs interrogations et avis.

Les interrogations / avis des participants au COREST et les 1ers éléments de réponse :

- L'adjointe au Maire de Dieulouard fait part d'un trou de desserte entre 8H47 et 11h47, ainsi que de multiples actes de vandalisme portés aux ascenseurs. Elle s'interroge sur une meilleure sécurisation de la gare et de ses équipements.
- L'adjoint au Maire de Belleville exprime la même remarque concernant un trou de desserte de Belleville entre 9h00 et 13h00. Il précise que, bien que les usagers de Belleville et Dieulouard ne se soient pas constitués en collectifs à l'instar des usagers de Champigneulle et Marbach, l'analyse de la desserte de ces gares doit être retravaillée.
 - ⇒ Un point sur la desserte du secteur sera mené, en lien également avec le Syndicat mixte des transports suburbains de Nancy. Pour l'activation de TER omnibus supplémentaires à moyen terme, au-delà d'une question financière, il convient de préciser et quantifier les besoins.
- Un voyageur sollicite la mise en place d'un service permettant d'arriver à Bar le Duc à 8H30 en provenance de Metz (arrivée actuelle à 9h23).
 - ⇒ L'optimisation du matériel roulant effectué dans le cadre de la mise en place du cadencement implique que le matériel utilisé pour réaliser la liaison Bar le Duc – Metz entrant en gare de Metz à 8H14 soit le même que celui utilisé pour le départ de 8H26 en direction de Bar le Duc. Ces contraintes de roulement ne permettent donc pas, dans les conditions actuelles, une arrivée à Bar le Duc à 8H30.
- L'adjoint au Maire de Champigneulle souhaite que l'allègement d'été soit réétudié en vue d'une meilleure adaptation des horaires aux besoins des usagers. Il émet également le souhait que la gare de Champigneulle puisse bénéficier de travaux d'accessibilité.
- Le président de l'ADURNE fait part de sa satisfaction face à l'obtention du nouvel arrêt TGV à Neufchâteau. Il mentionne les deux séances de travail spécifiques aux demandes de l'association intervenues avec David VALENCE. Il réitère les différents sujets abordés : correspondances TGV, demandes de modifications horaires (un nouveau service de retour de Nancy à 16h25, une arrivée de Neufchâteau à Nancy

avant 9H00, un arrivée en train le samedi matin avant 8h00, le temps de trajet du service car mis en place étant jugé trop long).

- ⇒ Un travail régulier avec les acteurs néocastrains a d'ores et déjà permis d'apporter les améliorations de services suivantes :
- Mise en place d'un car le dimanche matin en correspondance à Toul (arrivée à Nancy à 9H58)
 - Adaptation de l'horaire de départ du car du samedi matin avec passage par Liverdun permettant une arrivée à 7H45 à Nancy
 - Mise en correspondance des cars Métrolor Epinal – Mirecourt – Neufchâteau avec les TGV
 - Décalage du TER partant initialement de Nancy de 17H07 à 18H07.
 - Concernant les retours de Nancy en fin d'après-midi, 4 départs sont proposés pour Neufchâteau, en autocar et/ou train : 16H07 (train), 17H07 (train se substituant au service train + car de 16h34), 18h07 (train) et 19h10 (car ajouté suite aux concertations). Le départ de 16h07 est jugé trop tôt par l'ADURNE. Dans la mesure où ce service et celui de 18h07 sont assurés par le même matériel, il est impossible de retarder le 1er départ, la rame devant revenir de Neufchâteau (départ 17h05 – arrivée Nancy 17h54) avec des enchaînements déjà réduits.
 - Une contrainte similaire de roulement ne permet pas également, comme travaillé avec l'ADURNE, de proposer une deuxième arrivée à Nancy avant 9H00.
- Le Président de la FNAUT Lorraine salue la reprise de la concertation. Il souhaite qu'un Comité des Partenaires réunissant l'ensemble des Autorités Organisatrices de Transport puisse être réuni, ainsi que des groupes de travail techniques spécifiques aux sujets émergents pour chaque ligne TER. Il souhaite que les correspondances fassent l'objet d'un travail approfondi, et remet à la présidente une contribution écrite de 2 pages ci annexée.
- ⇒ Il est précisé que les groupes de travail complètent les COREST. Par ailleurs, le Conseil Régional réfléchit aux modalités de concertation avec les Autorités Organisatrices de Transports à l'échelle du Grand Est.
- Des usagers de Toul et Liverdun font part de la surcharge chronique du TER de 17H34, et demandent que la mise en place d'omnibus entre 17h00 et 19h00 soit étudiée pour répondre aux trous de desserte de certaines gares sur la ligne Nancy Bar le Duc (Foug, Pagny...)
- ⇒ La composition de ce train proposait en 2016, du lundi au vendredi 183 places dont 160 assises. Un comptage effectué le 15/11/2016 ayant dénombré 204 voyageurs dont 81 personnes descendant à Liverdun, la composition du train a été modifiée. Depuis le 11 décembre 2016 ce TER propose 243 places (dont 160 assises) du lundi au vendredi. Un renforcement a également été prévu le vendredi.
- Le bâtiment voyageur de la gare de Liverdun se dégrade. Gare & Connexions va être saisi afin de proposer des solutions conservatoires.
- Sur l'axe Nancy – Metz, une surcharge du train partant de Nancy à 16h20 desservant Pont à Mousson est signalée. Les derniers comptages indiquent une fréquentation de 204 usagers pour une capacité de 220 places assises. Néanmoins, ce train est sous surveillance.
- Le train au départ de Nancy à 8H06 en provenance d'Epinal à destination de Metz présente un retard chronique. Un travail est en cours pour améliorer sa régularité.

- Le représentant du Département de la Meuse, Maire de Revigny, rappelle son attachement à la desserte TER des territoires ruraux Il indique que le départ de Revigny le dimanche en direction de Bar le Duc à 20h00 est trop tardif
- La représentante du personnel CGT SNCF indique que les cheminots se sentent « méprisés ». Elle explique que le cadencement à budget constant et l'application de la nouvelle convention à intervenir entre la Région et la SNCF demande un surcroit de travail, implique des suppressions de services, ainsi qu'une dégradation des conditions de travail et de la sûreté dans les trains et dans les gares. Elle demande que l'accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite soit mise en place dans toutes les gares.
- Des usagers font part de la gêne procurée par la présence de vélos dans les rames en heure de pointe.
 - ⇒ La Région et la SNCF préconisent aux cyclistes d'utiliser les abris vélos installées dans les gares rénovées.

Les précisions de la Région, SNCF Mobilités et SNCF Réseau durant la réunion :

- Monsieur LESCASSE indique que la politique d'arrêts de certains services a été réajustée depuis la mise en place du cadencement le 3 avril 2016 en tenant compte conjointement, des besoins des usagers et de la nécessité de robustesse des services proposés.
- Des comptages ont été effectués dans les trains ; les surcharges principalement observées sur les lignes Nancy - Bar le Duc et Nancy – Metz ont fait l'objet de surveillance particulière, et la composition des trains a été adaptée à leur fréquentation. Il est précisé qu'en section péri urbaine les voyages n'excédant pas 15 minutes peuvent être effectués debout.
- Une réflexion devra être conduite concernant la présence des vélos dans les trains.
- Des ateliers techniques vont être mis en place afin de répondre aux problématiques spécifiques à Toul et Neufchâteau, dans la continuité du travail déjà conduit.

Liste des présents/excusés du COREST Nancy Nord

Présidence du COREST :

Mme Mireille GAZIN, Présidente du COREST Nancy Nord, Conseillère régionale de la Région Grand Est, Maire de Dinsheim-sur-Bruche

Elus et leurs représentants :

M. Dominique ROUBY, 1^{er} adjoint au maire de Belleville,
M. Pierre BURGAIN, Conseil Départemental de la Meuse, Maire de Revigny sur Ornain,
M. Rémi DARNEY, Conseil Départemental de la Meuse
Mme CZMIL-CROCCO, 6^{ème} adjointe au maire de Dieulouard,
M. Charles BERNARDO, adjoint au maire de Liverdun

Associations et usagers :

Mme Laure DURAND, FNAUT,
Mme Adeline GAPP, FNAUT Toul,
M. Stéphane BUSOLINI, ADURNE,
Mme Elisabeth JANDOT, ADURNE,
M. Jean-Pierre GALLET, ADURNE,
Mme Nathalie GODARD, Marbitrain,
M Laurent DE MAREUIL, Champitrain,
M. Thierry WUST, Champitrain,
Mme Angélique RAGON, Champitrain,
M. Christophe HUMBERT, usager,
Mme Sophie FILIPPELLI, usagère,
M. Patrick RICORDEAU, usager,
M. Claude GUILLOUX, usager,
M. Gervais EULRY, usager,
Mme Aline LIONNET, usagère,
Mme Véronique TECHE, usagère,
Mme Christiane FLISS, usagère,
M. Sacha NIKOLOVA, usager,
M. Damien SCHWARZ, usager

SNCF Mobilités - :

M. Noel LESCASSE, Responsable Production,
Mme Fernanda DE ABREU, responsable de ligne SNCF,
M. Frédéric COCHETTO, responsable de ligne SNCF,
M. Didier WALLERICH, délégué aux affaires publiques

SNCF Réseau -

M. Xavier BEILLOUET, Gestionnaire de capacité Lorraine

Personnel de la SNCF et représentants des organisations syndicales :

M. Alexandre BERGER, CFDT Cheminots,
M. Jean-Michel DIEUDONNE, CGT Cheminots,

Mme Sonia PELISSIER, CGT Cheminots,
M. Nicolas ROGUE, CGT Cheminots,
M. Arnaud COMONT, CGT Cheminots

Région Grand Est :

Mme Pascale COMBETTES, CESER,
Mme Hélène COLIN, Conseillère Régionale REGION GRAND EST,
Mme Dominique LEBESSON, chargée de mission territoriale REGION GRAND EST,
M. Pierre LAMOTTE, Directeur de l'Agence Territoriale de Nancy

Contribution de la FNAUT